

INSTEP[®]

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES AVANT LE SEMIS.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Un excellent outil de gestion de la résistance à combiner à votre application de glyphosate avant le semis.
- La suppression des mauvaises herbes difficiles à éliminer, y compris le kochia à balais, le canola spontané (y compris le canola tolérant le glyphosate) et la mauve à feuilles rondes, dans un grand nombre de cultures.
- Une dose d'emploi et une période d'application flexibles offrant plusieurs options de traitement : désherbage total avant la plantation, en jachère et agent facilitateur de récolte.

PRINCIPALES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES

14,8 mL par acre

Chénopode blanc
Ipomé
Morelle noire de l'Est
Amarante à racine rouge
Abutilon
Amarante tuberculée

29,6 mL par acre

Mollugine verticillée
Kochia à balais
Canola spontané
Lampourde glouteron

47,4 mL par acre

Luzerne polymorphe
Spargoute des champs
Laitue scariole
Ketmie trilobée

23,5 mL par acre

Morelle faux-sarracha
Pourpier potager
Renouée de Pennsylvanie
Tabouret des champs
Mauve à feuilles rondes
Amarante fausse-blite
Amarante hybride
Moutarde-tanaisie

PRINCIPALES CULTURES

Blé, orge, canola, application avant le semis

PRINCIPE ACTIF

Carfentrazone-éthyle

GROUPE CHIMIQUE

14

FORMULATION

240 g/L EC

COMPARABLE À

Aim[®]

MODE D'ACTION

Inhibiteur de la PPO

EMBALLAGE

4 bidons de 2,4 L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION

33956



◀ Consulter l'étiquette pour la liste complète des mauvaises herbes supprimées, les directives d'application détaillées et les restrictions.

© 2024 Albaugh SARL. Tous droits réservés. Albaugh, le logo A et Instep sont des marques déposées d'Albaugh SARL. Aim est une marque déposée de FMC. TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un pesticide de façon non conforme aux recommandations sur son étiquette constitue une infraction à la loi fédérale.